

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 18 (1972)

Heft: 7

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

revue de **Pr**ess**E**

 **canton
de berne**

Fin du gros-œuvre de la gare de Berne

(A.T.S.) Commencée en 1957, la nouvelle gare de Berne est en voie d'achèvement. En effet, un sapin de plus de 10 mètres de hauteur marque la fin du gros-œuvre de cette impressionnante construction, réalisée sans qu'aucune interruption du trafic ferroviaire n'intervienne. L'aménagement sera totalement terminé vraisemblablement en 1973, éventuellement en 1974. Selon l'architecte en chef, M. J.W. Huber, les C.F.F. ont respecté l'horaire à un jour près et ont pris toutes les mesures pour que la gare soit achevée dans une année. Ils espèrent cependant que les aménagements nécessaires (accès à la gare, liaisons pour les piétons), pourront être réglés dans un délai convenable. Le passage pour piéton sous la Bubenbergplatz, réalisé par la ville de Berne, accuse déjà un retard de trois ans. D'autre part, le problème de l'installation d'une passerelle entre la gare et la Neuengasse, la liaison entre le centre de la ville et le quartier de la Laenggasse pour les piétons — n'est pas encore résolu, la ville n'ayant pas encore donné son feu vert. Cette dernière n'a pas encore accepté non plus les propositions des C.F.F. concernant l'accès à la

gare pour les voitures et les taxis. Selon M. Huber, la gare de Berne doit représenter le « New look » des chemins de fer. On y a par exemple supprimé la notion de classes. Dans les 14 locaux de restauration (y compris le buffet dans le sous-voie), on applique des prix identiques. Outre le restaurant galerie, la brasserie, le grill-room, on trouve notamment un café destiné aux jeunes, avec un juke-box, ce qui n'est pas chose courante dans la ville fédérale, et un bar. De nombreuses salles de conférence ou réservées pour les banquets offrent de la place pour 15 à 200 personnes.

La gare de Berne est bientôt terminée, cependant les C.F.F. songent déjà à d'autres travaux, notamment à la reconstruction de la gare de Lucerne ravagée par un incendie il y a environ une année.

Le 50^e Congrès des Suisses de l'étranger à Berne

(A.T.S.) De nombreuses expositions artistiques, une grande présentation d'armes militaires, un concours de tir, une démonstration de lutte à Lyss, un opéra au théâtre de la ville de Berne, un concert, une fête populaire dans la Kramgasse, telles sont les manifestations prévues pour recevoir à la fin août à Berne dans un faste tout particulier, le 50^e Congrès des Suisses de l'étranger.

Après avoir travaillé pendant plusieurs années, un comité d'action, présidé par l'ancien conseiller national bernois Otto Wenger, a publié le programme des manifestations. Le congrès aura donc lieu à Berne les 25 et 26 août et se terminera officiellement le 27 par une excursion à Interlaken.

Du 12 au 24 août, la Kunsthalle de Berne présentera les œuvres du peintre Fritz Glarner, ressor-

tissant suisse vivant à New York. Pendant une dizaine de jours, du 18 au 27 août, des maisons suisses travaillant à l'étranger exposeront leurs produits dans les vitrines des rues de la vieille ville de Berne.

A l'intention de nombreuses associations de Suisses à l'étranger qui en ont exprimé le désir, le Département militaire fédéral présentera son matériel d'armement dans la halle d'exposition de l'Allmend. Un concours de tir sera d'autre part organisé au stand le 23 août et, le jour suivant, nos compatriotes de l'extérieur pourront assister à une démonstration de lutte à Lyss. Les amateurs de jeu de quilles trouveront également satisfaction et pourront participer à un concours.

La « Berner Galerie » exposera des œuvres d'artistes suisses vivant à l'étranger alors que des écoles de l'extérieur présenteront des dessins d'enfants. La protection civile et l'aide au développement participeront également à ces expositions.

Le chanteur Mathias Vogel chantera à la cathédrale de Berne le soir du 22 août alors qu'un concert dirigé par Peter Maag est prévu pour le 24 avec la participation d'un pianiste suisse travaillant à Hanovre, Karl Engel. « La flûte enchantée » sera présentée le 26 août au théâtre de la ville de Berne sous la direction de Peter Maag, avec Edith Mathis et Peter Laager dans les rôles principaux. Le Conseil fédéral, le Conseil d'Etat bernois, le Conseil communal et l'assemblée bourgeoise, qui participent financièrement à l'organisation de ces manifestations, patroneront le Congrès. Hans Erni en a créé l'écu commémoratif.

Grâce à la collaboration des représentants diplomatiques et consulaires suisses à l'étranger, de Swissair et du Secrétariat des Suisses de l'étranger, on pense que l'Helvétie de l'extérieur assistera en force à son 50^e Congrès.

Curiosités à voir dans les environs de Berne

(V.V.B.) Les environs immédiats de la ville de Berne sont particulièrement riches en curiosités les plus diverses qui sont souvent connues loin au-delà de nos frontières et qui pourtant sont parfois méconnues par beaucoup de touristes.

A une demi-heure seulement de la ville, se trouve le **Château de Landshut**, situé au bord de l'eau, c'est une magnifique construction restaurée du XVII^e siècle. Depuis quelques années ce château abrite le Musée suisse de la chasse et de la protection du gibier en Suisse. Il comprend de nombreuses salles d'exposition où l'on peut voir des animaux sauvages du pays ainsi que des témoins de la technique de la chasse et des coutumes de nos chasseurs. L'exposition est ouverte du 14 mai jusqu'à mi-octobre, de mardi à dimanche et ceci de 10 à 12 h et de 14 à 17 h. Entrée 2 francs. Il faut aussi voir le **Château de Jegensdorf**, propriété de campagne bernoise typique datant du XVII^e siècle. On l'atteint en 20 minutes de Berne et il est possible d'y accéder en train. Un musée y est aménagé, consacré à l'art de l'habitat du « Vieux Berne » ; il est ouvert du 14 mai au 15 octobre, du mardi au dimanche, de 10 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

A 30 minutes d'auto de Berne, la **Fondation Abegg** de Riggisberg jouit d'une renommée internationale et pas seulement à cause de sa situation tout spécialement belle au flanc sud du Längenberg. La Fondation abrite une des plus belles collections d'artisanat d'art historique du monde, et surtout une collection de textiles, à laquelle les spécialistes attribuent une grande importance. Une exposition spéciale est actuellement consacrée à la manière de conserver les textiles. La Fondation Abegg est ouverte chaque jour

de 14 à 17 h ; elle est aussi accessibles par les courses postales régulières. Entrée : 2 F. Moins connue et même méconnue, c'est l'**église de Köniz** située à la périphérie immédiate de la ville, également accessible par les autobus des transports publics. Cette commune de banlieue dont le centre est plus ancien encore que la Ville fédérale voisine a comme église un important monument datant du Moyen âge qui abrite, entre autres, des vitraux de valeur et des fresques du XIV^e, des fonds baptismaux dignes d'être conservés ainsi qu'un plafond en bois peint de 1503. Les environs de l'église sont ravissants, on peut y accéder toute la journée ; la visite sera complétée par celle du remarquable château, ancienne-ment siège d'un ordre religieux allemand.

Treize « nourrissons » dans la fosse aux ours

(V.V.B.) C'est une belle et ancienne tradition que les habitants de la Fosse aux Ours pensent chaque année à assurer leur descendance. Cette année la célèbre attraction de Berne a été favorisée par la chance : les 6 mères ourses ont donné

naissance à elles toutes à pas moins de 13 petits ; ils ont été présentés au public le lundi de Pâques. Par contre, le chiffre 13 n'a pas porté chance aux pères ours : pour eux, on manque de place depuis l'arrivée de tous ces enfants ; le brave Tony loge dans l'écurie de secours et Gody doit se contenter du corridor. Signalons d'autre part que les oursons s'ébattent chaque jour à l'air libre de 10 à 15 heures.

« Radi », le dernier venu des restaurants

(V.V.B.) A Berne, personne n'a l'occasion de mourir de faim et de soif. Plus de 300 restaurants et 100 tea-rooms veillent au bien-être physique et on ouvre constamment de nouveaux restaurants. Le dernier venu dans la ville fédérale le « Radi » se trouve dans le nouveau centre « City West » à la Laupenstrasse. Le sympathique café s'inscrit dans la ligne des nombreux restaurants où le client peut manger et boire selon son désir : de la bonne cuisine bourgeoise ou des plats raffinés, ou, pour changer à la Chinoise ou à la Française ou encore selon des recettes italiennes et espagnoles.

**ENTREPRISE GENERALE
DE PEINTURE**

FRANCIS MONA

39, avenue de Seine
92 - Rueil-Malmaison

Tél. : 776-13-37

2 bis, rue de l'Oasis
92 - Puteaux

Tél. : 776-13-37

Huiles

et Graisses

“ MOTUL ”

**Automobiles
et Industrielles**

**119, boulevard Félix-Faure
93 - AUBERVILLIERS**

Tél. 352-29-29

Quand le ventre guide la mode : bourse de robes de grossesse...

(A.T.S.) Il sera désormais plus facile aux femmes enceintes de plaire à leur mari et de rester « in ». En effet, deux jeunes femmes ont ouvert, à Berne, une bourse de robes de grossesse. Elles prennent en dépôt des robes de grossesses déjà portées et les revendent à prix réduit aux futures mères. A partir de 30 francs, chaque femme enceinte peut s'habiller selon son goût... et son ventre. La boutique est ouverte trois après-midi par semaine : le lundi, le mercredi et le samedi, de 14 à 17 heures. Les robes qui resteront dix semaines sans trouver acquéreuses seront remises à des organisations de bienfaisance.



Mme Girardin, maire de Genève

(A.T.S.) Le Conseil municipal de la ville de Genève qui a siégé récemment, s'est donné un nouveau président en la personne de M. Albert Chauffat (p.d.c.), qui succède à M. Claude Segond (lib.).

Dans une lettre, le Conseil administratif de la ville de Genève a informé le Conseil municipal que le matin même, il avait décidé de confier la tâche de maire pour les douze mois à venir à Mme Lise Girardin (rad.), par ailleurs conseiller aux Etats et député au grand Conseil. C'est la seconde fois que Mme Lise Girardin, qui appartient depuis cinq ans à l'exécutif de la ville de Genève, accède à la fonction de maire. La vice-présidence du Conseil administratif a été confiée à M. Claude Ketterer (soc.).

Parking « sous lacustre » à Genève

Depuis le mois de mai, le 24 mai plus exactement, Genève possède 1 450 places disponibles pour parquer sa voiture, mais où l'originalité fait sensation, c'est que ce nouveau parking est construit dans le lit du Rhône, entre les ponts du Mont Blanc et des Bergues.

Celui-ci est le premier garage sous-lacustre du monde et possède des caractéristiques de sécurité absolues.

Jugez-en : détecteur de gaz, installés en divers points du garage, des sondes analysent toutes les trente secondes un échantillon d'air prélevé chaque fois en un endroit différent et ces sondes qui détectent le monoxide de carbone (gaz d'échappement) sont reliées à une calculatrice. Cette dernière commande et règle automatiquement le débit des ventilateurs d'aération, qui peuvent changer l'air du parking environ neuf fois dans l'heure.

En outre un vaste réseau de caméra TV permet aux gardiens d'intervenir le plus brièvement possible ; et plusieurs sorties de secours ont été construites. Il existe aussi des détecteurs de fumée dispersés dans tout le garage qui réagiraient immédiatement à toutes anomalies. Il y a même des détecteurs de places qui indiquent à l'automobiliste si la place est libre ou non.

Donc d'un coup d'œil l'automobiliste constate que le parking est libre, et va l'occuper. Sitôt la voiture au parking, le feu vert s'éteint. Dès qu'il a garé sa voiture, le détecteur enregistre l'occupation et transmet le renseignement au poste de commande. L'automobiliste n'aura plus qu'à se munir d'une fiche aide-mémoire à disposition devant chaque place et il empruntera un des deux groupes d'ascenseurs qui conduisent au premier sous-sol, dans

l'un des deux halls. Là il trouvera des kiosques, des petits magasins ainsi qu'un centre d'information touristique. Puis il trouvera des escaliers qui le conduiront ensuite directement sur les quais.

Au retour, l'automobiliste trouvera dans ces mêmes halls, une caisse automatique dans laquelle il introduira son ticket. Une calculatrice électronique lui indiquera le montant à payer. Il introduira la monnaie correspondante dans la caisse et recevra en échange un jeton, qui est valable un quart d'heure, et qui lui permettra d'actionner la barrière de sortie lorsque quelques minutes plus tard il quittera le garage.

Un parking comme beaucoup d'autres, diront certains. Dans une certaine mesure, oui. Mais, nous l'avons dit, ces caractéristiques techniques et son implantation sous le Rhône en font un ouvrage révolutionnaire. Parlons un peu des particularités techniques de ce parking qu'environ 3 000 spécialistes de tous les pays sont venus visiter.

En effet, parlons un peu chiffres et constatons qu'un ouvrage comme celui-ci a exigé :

123 000 m³ de terre évacuée
33 000 m³ de béton mis en place
3 300 tonnes d'acier d'armature
40 000 m² de surface intérieure
10 000 m² de surface pour les voies d'accès

épaisseur de la dalle de toiture (où le Rhône passera) 55 cm
comptage automatique des véhicules grâce à des boucles d'induction dans le sol.

Début des travaux juillet 1969 ; fin des travaux mai 1973 et en janvier 1973 le complexe sera mis à l'eau, opération qui est retardée actuellement par l'aménagement des quais.

Pour terminer constatons que c'est une performance qu'ont réussie les ingénieurs et architectes de l'entreprise responsable, la maison Conrad Zschokke

à Genève, de terminer avec huit mois d'avance sur les plans prévus, et, les trois grands promoteurs de cette réalisation, les magasins le Grand-Passage, le Bon Génie et la Pharmacie Principale leur doivent une fière chandelle.

Aux dernières nouvelles nous vous informons que ce nouveau parking fait le plein chaque jour aux tarifs suivants :

De 7 h 30 à 19 h : 1 F l'heure (et par fraction d'heure).

La nuit : 1 F par tranche de deux heures avec un maximum de Frs 5 pour la nuit.

Les automobilistes peuvent aussi faire des abonnements, mais spécifions qu'aucun privilège n'est accordé à qui que ce soit.

Georges VELUZAT.

campagne qu'il avait lancée en faveur de la région des lacs engadinois, avec l'appui de M. Gatteo Gaudenzi, ancien maire de Silvaplana. La lutte pour le sauvetage de Surlej et de toute l'Engadine a duré des années. Elle a paru utopique au début et personne ne croyait alors à une victoire possible. Mais la presse, la radio et la télévision, puis l'opinion publique, en Suisse comme à l'étranger, furent alertées. En 1971, ce fut le succès de la grande manifestation organisée à Zurich : 453 000 francs recueillis en une nuit pour sauver la région de Surlej.

Surlej, but immédiat de l'opération, a sauvé toute la région des lacs de l'Engadine. C'est l'exemple type d'une grande victoire de la nature et de l'environnement, conclut Franz Weber.

banque, et jusqu'ici président de la commission du cortège et corso fleuri.

La marque Ulysse Nardin de nouveau en mains suisses

La « Suisse horlogère » publie une interview de M. Léo Butscher, ancien directeur commercial de la manufacture d'horlogerie Zenith au Locle, et qui vient de se rendre acquéreur de la majorité des actions de la fabrique de montres et chronomètres de marine « Ulysse Nardin », également au Locle. Cette dernière entreprise avait été achetée il y a quelques années par une société américaine.

M. Léo Butscher a révélé qu'une grande partie des actions lui avaient été codées par le distributeur japonais de la marque Nardin, lequel les avait rachetées lui-même à leurs précédents propriétaires américains. Ce distributeur, a-t-il précisé, a grandement contribué à soutenir la réputation de la marque et à maintenir son « goodwill » au Japon. Aussi conserve-t-il un certain nombre d'actions et reste intéressé par conséquent à la maison Nardin dont l'empire du Soleil Levant est le plus important débouché. M. Léo Butscher a affirmé en outre qu'il ne lui avait nullement déplu de relever le défi consistant à acquérir une affaire passée sous contrôle américain il y a quelques années, alors que l'entreprise dans laquelle il travaillait, le Holding « Movoado-Zenith-Mondia », avait été achetée par la « Radio Zenith Corporation », de Chicago.

La manufacture « Ulysse Nardin » occupe actuellement 25 ouvriers auxquels il sied d'ajouter plusieurs termineurs travaillant à domicile. Ses produits se vendent surtout en Extrême-Orient, en Amérique du Sud et en Europe occidentale.



Protection de la Haute-Engadine : Franz Weber a gagné

(A.T.S.) Dans une déclaration faite à l'A.T.S., le journaliste Franz Weber félicite les autorités grisonnes de la protection totale qu'elles viennent d'accorder à la région des lacs de la Haute-Engadine. Elles ont ainsi suivi la volonté du peuple suisse, qui désirait voir cette haute vallée sauvegardée. L'an passé, une pétition lancée dans ce sens par le fonds mondial pour la nature (W.W.C.), la ligue suisse pour la protection de la nature et le club alpin suisse avait recueilli en quelques semaines plus de 400 000 signatures.

M. Franz Weber, qui se consacre maintenant à la défense des sites des Baux-de-Provence, de Lavaux et du haut plateau de Montana-Crans, rappelle la



Un nouveau président à la tête de la fête de vendanges de Neuchâtel

(A.T.S.) M. Jean-Pierre Porchat, chancelier d'Etat du canton, a donné sa démission de président du comité d'organisation de la fête des vendanges de Neuchâtel, poste qu'il détenait depuis six ans.

M. J.P. Porchat, membre dès 1934 de la commission de presse, puis dès 1954 président du comité de réception, et enfin depuis 1966 président du comité d'organisation de la grande manifestation automnale neuchâteloise, a estimé que le moment était venu de faire place à une force plus jeune. Son successeur a été désigné en la personne de M. André Brasey, directeur de

L'aménagement de Crans-Montana

(A.T.S.) Les problèmes posés par l'aménagement du haut-plateau de Crans-Montana sont parmi les plus complexes que l'on connaisse. C'est ce qui ressort tout au moins des communiqués publiés ces jours soit par la chancellerie de l'Etat du Valais soit par certains intéressés.

Dans un long communiqué l'Etat du Valais rappelle comment, devant la complexité de la situation, il avait dû l'être passé à l'impératif aux cinq communes intéressées un délai préemptoire pour adopter dans les formes légales un règlement sur les constructions appropriées. Il dut par la suite mandater un urbaniste de Zurich pour qu'il établisse les bases nécessaires à l'élaboration d'une réglementation intercommunale. L'Etat souhaite voir les communes intéressées collaborer activement aux travaux d'étude prévus.

De son côté, la commune de Lens, que préside M. Henri Lamon, organisait une conférence de presse dans le but de mettre certaines choses au point à la suite de ce qui a été publié par l'association « Sauver Montana-Crans ».

M. Lamon a souligné le développement de sa commune et résume les principaux travaux entrepris au chapitre de l'eau potable, des égouts, des routes, de la destruction des ordures et de l'aménagement du territoire avec création de zones vertes.

Il n'a pas ménagé ses mots à l'adresse de l'association susmentionnée, déclarant même à

ce sujet : « la raison principale, sinon unique, de cette récente offensive est la suivante : « empêcher le développement sur Lens, empêcher surtout la réalisation des projets qui se nomment « Régent », « Continental » et « Crans-palace ». Le reste est du remplissage qui ne trompe que les non initiés. »

M. Lamon a annoncé qu'il allait inviter M. Weber, qui est à la tête de l'association en question, pour lui exposer certains problèmes qu'il semble ignorer. Le président de Lens a terminé son exposé en souhaitant la mise en place d'un plan directeur pour l'ensemble du haut-plateau, plan dont la réalisation serait coordonnée par l'Etat. Il a souhaité une généralisation plus grande encore des services intercommunaux, voire une fusion des communes intéressées. En fin de séance, les promoteurs de certains immeubles, dont le coût est de l'ordre d'une centaine de millions au total et qui sont prévus sur le territoire de la commune de Lens, ont commenté leurs projets pour la presse.

Lettre ouverte de Franz Weber au Gouvernement valaisan

(A.T.S.) Franz Weber, président de « Sauver Crans-Montana », a adressé au Conseil d'Etat valaisan une lettre ouverte dans laquelle il affirme que l'anarchie se maintient sur le haut-plateau et que le Conseil d'Etat ne prend pas les mesures d'urgence qui s'imposent. En outre, il réfute certaines déclarations du Conseil d'Etat :

« Vous avez affirmé que dans aucune commune du Valais la propriété immobilière en main d'étrangers ne dépassait 2 %. Vous savez parfaitement que cette proportion peut concerner

tout au plus les immeubles inscrits au registre foncier, puisque la plupart des étrangers achètent leurs appartements sous forme d'actions donnant droit à l'occupation d'un logement et que les achats d'appartements sous cette forme ne sont pas inscrits au registre foncier. Vous savez parfaitement qu'à Crans-Montana 80 à 90 % des appartements appartiennent à des étrangers... »

« La votation populaire et l'arrêté d'urgence sur l'environnement ont profondément modifié les conditions dans lesquelles les constructions pourront être réalisées dorénavant. Or, bien que l'édification du gros œuvre du Régent, du Palace et du Continental, trois monstres qui défigureraienr encore davantage la station, ne soit pas encore commencée et que l'autorisation pour ces gros œuvres n'ait pas encore été donnée par le délégué à la stabilisation de la construction, vous n'avez pas jugé utile d'intervenir auprès des promoteurs pour les obliger à modifier leurs plans... »

« Je vous demande expressément de prendre vos responsabilités et de procéder à un éventuel examen des projets concernant le Régent, le Palace et le Continental. Je vous demande également de vérifier comment et par qui ces projets sont financés, puisque les banques suisses ne les soutiennent pas et que l'acquisition des immeubles par des étrangers est soumise à une autorisation. »

« Je comprends mal pourquoi vous avez homologué au mois de juin 1971 un plan de quartier rendant légale la construction du Régent (21 étages au nord au lieu de 5) et du Continental (14 étages au lieu de 7), alors qu'une convention entre les cinq communes du Haut-plateau interdit de transgresser les règlements en vigueur. Une enquête approfondie, d'ailleurs exigée par la loi, s'impose... »

« 24 Heures »

C'est le nouveau titre que porte le plus ancien des quotidiens de la Suisse romande : « La Feuille d'Avis de Lausanne », dont le premier numéro portait la date de 1872.

A l'occasion de ce baptême, paraît en feuilletons « Aux quatre coins des souvenirs », récit de notre ami Eddy Dubois passant en revue cinquante années de vie parisienne. Ayant créé et dirigé plusieurs magazines, Eddy Dubois était, de ce fait, en contact avec de nombreuses personnalités dont il évoque les rapports amicaux, telles : Paul Léautaud, Jean Cocteau, Blaise Cendrars, Henri de Jeanson, le comte Boni de Castellane, l'équipe de la radio de Londres pendant la guerre, « Les Français parlent aux Français », Pierre Daninos, l'as des as de la grande guerre René Fonck avec lequel il jouait au bridge et le premier pilote suisse René Grandjean.

On y retrouve les grandes heures du « Bœuf sur le Toit », l'affaire Stavisky, le maréchal de Lattre de Tassigny, Maurice Genevoix, secrétaire perpétuel de l'Académie Française, le tonitruant Galtier-Boissière. On apprend comment on crée et fait vivre à Paris des magazines, pourquoi il n'a pas tourné avec Brigitte Bardot et Sacha Guitry, alors qu'il chassait avec le ministre Valéry Giscard d'Estaing. C'est avec mélancolie que cet ami des bêtes évoque tous les compagnons-chiens qu'il a tenus à bout de laisse.

Ces « Quatre coins des souvenirs » paraîtront jusqu'en fin septembre, régulièrement, et seront par la suite publiés en livre par les éditions de « 24 Heures ».

Eddy Dubois, créateur de la revue « Adam » et de « l'Eperon ».

Trois livres chez Payot : « Vu pendant la Libération de Paris », « Paris sans lumière », « Chasses de France ».

A paraître chez Arthaud, Grenoble : « Images de chasses ».

« Tribune de Lausanne - Le Matin » Nouvelle direction rédactionnelle

(A.T.S.) Par suite du départ de M. Jean Dumur, rédacteur en chef, appelé à un nouveau poste à la tête de la télévision romande, la « Tribune de Lausanne - le Matin » a mis en place une direction rédactionnelle nouvelle, fondée sur une distribution accrue des responsabilités.

M. Max Syfrig est nommé « rédacteur en chef d'édition » et M. René Langel « rédacteur en chef de la Tribune-Dimanche ». MM. Jean-Pierre Nicod et Raymond Pittet accèdent au titre de « rédacteur en chef adjoint ». Selon un communiqué ces hommes de presse « maintiendront la tradition du quotidien, tout en l'adaptant aux évolutions de la société et de la technique ».

+ Jean-René de Ziegler

(A.T.S.) M. Jean-René de Ziegler, chef du service étranger de « 24 heures-Feuille d'Avis de Lausanne » et ancien rédacteur en chef du « Courrier » de Genève, est mort à l'hôpital cantonal de Genève, à l'âge de 44 ans.

Né le 14 avril 1928 à Genève, fils d'Henri de Ziegler, qui fut recteur de l'université de Genève et président de la société des écrivains suisses, Jean-René de Ziegler avait passé dans sa ville une licence en sciences économiques. Après avoir travaillé à l'hebdomadaire « l'Illustré » et au « Courrier de Genève », il fit un premier pas-

sage à la « Feuille d'Avis de Lausanne », en 1965-1966, puis devint rédacteur en chef du « Courrier ». C'est en 1969 qu'il fut appelé à diriger le service étranger de la « Feuille d'Avis de Lausanne ». Homme de grande culture, il fit de nombreux reportages et enquêtes à l'étranger, notamment aux Antilles et en Asie. Ses commentaires de politique étrangère étaient très remarqués. Il avait collaboré aussi à la « Nouvelle Gazette de Zurich » et à la revue « Choisir ».

J.R. de Ziegler était le frère de notre ministre F. de Ziegler auquel nous adressons nos très sincères condoléances. (La Réd.)

Exposition Edouard Sandoz à Lausanne

(A.T.S.) La galerie Vallotton, à Lausanne, a présenté jusqu'au 6 mai une exposition qui était en même temps un hommage à l'artiste et mécène Edouard-Marcel Sandoz, mort l'an passé à Lausanne à l'âge de 90 ans. Cette exposition comprenait vingt-quatre huiles, douze aquarelles, vingt-cinq sculptures d'animaux et statues de danseuses en bronze et quarante-cinq pierres précieuses représentant des animaux.

Un prix de l'Académie française à un écrivain suisse

(A.T.S.) A l'occasion de la publication d'« Esquisses et découvertes », son dernier ouvrage, le professeur Henri Perrochon, de Payerne, président d'honneur de l'Association des écrivains vaudois, a été honoré du « Prix de la Fondation », que vient de lui décerner l'Académie française, afin de reconnaître les services rendus hors de France à la langue française par l'écrivain romand.